

3.0 crédits	30.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Rinder Ann ;
Langue d'enseignement:	Allemand
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Avoir atteint les objectifs défini dans le cours LALLE 1300 ou 1500 (ou équivalent).
Thèmes abordés :	Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques.
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue allemande, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.</p> <p>-- Compréhension à l'audition : B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » : peut réellement suivre une discussion animée entre locuteurs natifs. Peut comprendre une langue standard en direct ou à la radio sur des sujets familiers et non familiers se rencontrant normalement dans la vie personnelle, sociale, universitaire ou professionnelle. Seul un très fort bruit de fond, une structure inadaptée du discours ou l'utilisation d'expressions idiomatiques peuvent influencer la capacité à comprendre.</p> <p>-- Compréhension à la lecture : B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » : Peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. Possède un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.</p> <p>-- Expression orale : B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » : Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et inconvénients de différentes possibilités.</p> <p>-- Expression écrite : B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » : Peut écrire de brefs rapports, synthèses ou lettres (formelles) qui transmettent des informations factuelles.</p> <p>Code</p> <p>Grammaire : consolidation des structures spécifiques de l'allemand</p> <p>L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture germanophone.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale -- Evaluation continue -- Examen écrit et oral
Méthodes d'enseignement :	Les aptitudes productives occupent une place prépondérante dans ce cours. Elles sont exercées et développées par le biais de stratégies de communication orale et expression écrite. Ces techniques sont appliquées à des textes oraux ou écrits d'intérêt général et à orientation juridique. -- Heures présentielle : 30h -- Travail autonome : 42h
Contenu :	Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite.
Bibliographie :	Syllabus
Autres infos :	-- Cours en groupes de max. 15 étudiants -- L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel

Cycle et année d'étude: :	<a href="#">&gt; Bachelier en droit</a>
Faculté ou entité en charge:	ILV